

## **Le PCA : une navigation à vue qui nous fragilise**

Une nouvelle fois, nous avons tenté de comprendre la logique de la Présidence de France TV sur le retour de ce fameux PCA et la mise en place de JT Grandes Régions. A Paris on veut concilier continuité de l'antenne et protection des salariés en réduisant la voilure. Outre le fait que cette stratégie radicale renvoie une piètre image de la maison (toute la France bosse sauf nous) nous estimons que le maintien des JT dans chaque région, même plus courts, peut justement permettre (à) une station de prendre le relais en cas de défaillance d'un autre BRI comme c'est arrivé à Dijon fin décembre. La Direction régionale estime que les personnels en disponibilité à peuvent être mobilisés à tout moment. Nous en doutons. Le PCA va donc se poursuivre en région et même commencer au national. Le bras de fer avec les organisations syndicales continue.

## **Du télétravail qui indispose**

Les conséquences du Plan de Continuité de l'Activité pèsent sur le moral des collègues qui étaient déjà « télétravaillables » avant la déferlante Omicron. On peut même parler de double peine pour certaines. Elles ont non seulement la sensation de perdre leurs repères, de ne plus être connectées avec le collectif et les « managers » mais en plus le télétravail est planifié sur 5 jours au lieu de 3 comme le prévoient les directives gouvernementales. La Direction reconnaît le problème et promet de planifier des journées de travail sur site.

Le web lui aussi est particulièrement sollicité avec ce PCA, les journalistes qui y sont habituellement affectés ont la sensation de travailler plus que les autres. Notre encadrement affirme planifier équitablement les fameuses disponibilités au sein de la rédaction.

Le service montage est lui aussi impacté. Il y a des problèmes techniques à gérer et la surcharge de travail est réelle pour le monteur dédié à l'actualité en présentiel. Là encore la Direction promet de rééquilibrer l'organisation du travail

## **Du côté des recrutements et des départs**

Patricia CHALUMEAU rejoint la rédaction comme Rédactrice en Chef adjointe. Jérôme LIDOLF ne reviendra pas à Besançon, il souhaite continuer à tourner

dans le vivier encadrement après sa mission à Grenoble. Christelle ROUX, elle, va rejoindre la station alpine pour en devenir la cheffe de centre.

Quentin CARUDEL quitte le bureau de Lons pour le BRI de Nantes et le bureau de la Roche-sur-Yon.

Yves LORNET quitte lui aussi la station pour Paris. C'est Bertrand POIRIER qui le remplace en CDD. Le poste sera prochainement ouvert à la candidature. Tant mieux. Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu de postes techniques !

Après la démission de léo PONCET, un nouvel interlocuteur RH devrait arriver à Besançon en février.

### **Une mutuelle plus chère ?**

Nous nous sommes inquiétés de cette surcomplémentaire proposée dans le cadre du nouveau contrat Topaze. En fait rien ne change si on ne choisit pas cette option. La formule de base ne rembourse pas moins (elle serait même plus généreuse sur certains actes ou dépenses). La surcomplémentaire augmente en fait le remboursement de certaines prestations (lunettes par exemple) . Attention la date limite de souscription est le 21 janvier !

### **Du fait maison sur la carte ?**

Nous ne reviendrons pas sur les différentes annulations de PAE ou d'émissions liées au COVID et au PCA. A noter toutefois la diffusion d'un documentaire sur le quartier Planoise le 27 janvier. Nous avons également signalé à la Direction que le communiqué sur la nouvelle émission « En terre animale » n'indiquait pas le nom de la société de production chargée du tournage et du montage. Lorsque France 3 externalise la fabrication de magazines cela doit être précisé et assumé.

### **Les appels d'offres qui dépriment**

Après les maquilleuses, c'est au tour avec des psychologues (A quand une offre combinée ?) Une nouvelle société nommée ACA va remplacer JLO en février après un appel d'offre. Il y aura donc une nouvelle psychologue du travail en BFC. Tout ceci n'est pas très sérieux et nous l'avons rappelé à la Direction régionale. Une psychologue du travail ce n'est pas juste de l'affichage ou un

bouclier en cas de problème. II/ Elle doit pouvoir exercer sa mission auprès des salariés dans la durée et ne pas dépendre de ces détestables appels d'offres auxquels échappent d'ailleurs les sociétés de production audiovisuelles dans notre secteur d'activité. Un bien curieux paradoxe.

En attendant les élections professionnelles ... qui sont repoussées,

Prochain RDV avec vos représentants en février

Aude, Eric, Karl, laurent